



Nombre de conseillers..... 43
En exercice..... 43
Présents à la séance.....31
Pouvoirs..... 11
Excusés..... 01

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 27 SEPTEMBRE 2018**

FC/DF

**N° 2018-09-03 : BUDGET PRINCIPAL DE LA VILLE - DECISION MODIFICATIVE
N°2 - EXERCICE 2018**

Le jeudi 27 septembre 2018 à 19h30, le Conseil municipal de la Commune de Livry-Gargan s'est réuni au Château de la Forêt, lieu ordinaire des séances sous la présidence de Monsieur Pierre-Yves MARTIN, Maire, suite à la convocation faite le vendredi 14 septembre 2018.

Présents :

Pierre-Yves MARTIN
Serge MANTEL
Martine DURIEUX-ARNAUD
Roselyne BORDES
Arnold VOILLEMEN
Kaïssa BOUDJEMAI
Olivier MICONNET
Annick MONIER
Nicole LELLOUCHE
Philippe ARNAUD
Lucie LE COZ

Sonia BELARBI
Marie-Thérèse LE BLEGUET
Marie-Madeleine COLLET
Gérard LANTERI
Didier LAFARGUE
Corinne CARCREFF
Eric NANTI
Laurent PIRON
Ghislaine NEBIE
Grégory FICCA
Cédric LE COZ

François DIONNET
Josiane GEOFFROY
Jean-Marie MARCZAK
Georges GUILBERT
Françoise BITATSI-TRACHET
Jean-François MAGNIEN
Laurence HODE
Magali DAUBA
Bernadette PIRON-RENAULT

Pouvoirs :

Salem AIDOUDI à
Kaïssa BOUDJEMAI
Jean-Sébastien ROUCHET à
Arnold VOILLEMEN
Donni MILOTI à
Gérard LANTERI
Meriem BEN NASER à
Philippe ARNAUD

Regaya FERJANI à
Sonia BELARBI
Nathan HADDAD à
Olivier MICONNET
Aurélien MANTEL à
Serge MANTEL
Véronique PREUX à
Marie-Thérèse LE BLEGUET

Armen PAPAZIAN à
Jean-François MAGNIEN
Serge LE BOZEC à
Marie-Laure HODE
Sébastien CONSTANT à
Magali DAUBA

Excusés :

Gérard PRUDHOMME

Il a été, conformément à l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, procédé immédiatement après l'ouverture de la séance à la nomination d'un Secrétaire de séance Madame Lellouche a été désignée pour remplir ces fonctions.

Le Conseil municipal,

Sur proposition de M. Mantel rapporteur,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.1612-1 et L.2311-1 et L.2311-5 ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14 relative aux communes et aux établissements publics communaux ;

Vu la délibération n° 2018-02-03 en date du 08 février 2018 adoptant le budget principal de la Ville pour l'exercice 2018 ;

Vu la délibération n° 2018-06-03 en date du 14 juin 2018 affectant les résultats de la Ville pour l'exercice 2017 ;

Vu la délibération n° 2018-06-05 adoptant la décision modificative n°1 du budget primitif 2018 ;

Vu la réunion de la 1^{ère} commission permanente en date du 18 septembre 2018 ;

Considérant que certaines opérations d'investissements doivent être modifiées sans conséquence sur l'équilibre général du budget ;

Considérant la nécessité de réaffecter certains crédits à l'intérieur de la section de fonctionnement sans conséquence sur l'équilibre général du budget ;

Considérant la nécessité de réaffecter certains crédits à l'intérieur de la section d'investissement en opération d'ordre ;

Après en avoir délibéré,

A la majorité par :

- 33 voix pour :

Pierre-Yves MARTIN
Serge MANTEL +
Aurélie MANTEL
Martine DURIEUX-ARNAUD
Roselyne BORDES
Arnold VOILLEMEN +
Jean-Sébastien ROUCHET
Kaïssa BOUDJEMAI +
Salem AIDOUDI
Olivier MICONNET +
Nathan HADDAD

Annick MONIER
Nicole LELLOUCHE
Philippe ARNAUD +
Meriem BEN NASER
Lucie LE COZ
Sonia BELARBI +
Regaya FERJANI
Marie-Thérèse LE BLEGUET
+ Véronique PREUX
Marie-Madeleine COLLET
Gérard LANTERI +

Donni MILOTI
Didier LAFARGUE
Corinne CARCREFF
Eric NANTI
Laurent PIRON
Ghislaine NEBIE
Grégory FICCA
Cédric LE COZ
François DIONNET
Josiane GEOFFROY
Jean-Marie MARCZAK

- 09 voix contre :

Georges GUILBERT
Françoise BITATSI-
TRACHET
Jean-François MAGNIEN +
Armen PAPAIZIAN

Laurence HODE +
Serge LE BOZEC
Magali DAUBA +
Sébastien CONSTANT

Bernadette PIRON-
RENAULT

Article 1 : Décide d'autoriser les mouvements budgétaires suivants pour le budget principal de la Ville selon le tableau ci-dessous :

Section de fonctionnement

Dépenses

CHAPITRE	NATURE	FONCTION	CREDITS
012	64111	020	-25 100.00
65	65738	524	25 100.00
TOTAL			0.00

Section d'investissement

Dépenses

CHAPITRE	NATURE	FONCTION	CREDITS
041	2313	020	30 000.00
21	21318	413	-15 000.00
OPERATIONS D'EQUIPEMENT :			
1103 (23/2313.411)			-155 000.00
1104 (23/2313.511)			170 000.00
TOTAL			30 000.00

Recettes

CHAPITRE	NATURE	FONCTION	CREDITS
041	2031	020	18 230.00
041	2033	020	11 770.00
TOTAL			30 00.00

Article 2 : Précise qu'à ce stade, le budget global 2018 s'élève à 86 902 671.46 €.

Section de fonctionnement : 62 919 209.11 €
Section d'investissement : 23 983 462.35 €

Ainsi fait et délibéré en séance le 27 septembre 2018.

Pierre-Yves MARTIN
Maire de Livry-Gargan



Accusé de réception en préfecture
093-219300464-20180927-2018-09-03-DE
Date de télétransmission : 03/10/2018
Date de réception préfecture : 03/10/2018

Par publication le :
Ou (et) 03 OCT. 2018
Par notification le :